

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 58

Artikel: Récréations du dimanche

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bin tranquil que nos rivoiote. Nos vian tirié chui lai gâche, nos monterain derié ste grosse pierre que voili, qu'ai nos ne voye pe, nos vian le surpoire. »

Ai s'en vaint tot bâlement, aivô mille précâtions, tot chui lai mairme leigüe, piépe un ne v'lai faire in pas pe avant que l'atre. Tiam ai feunne derié ste piére, ai y euvennes tu loues aitchattes pô être prâ ai fri, ai peu se tireme brusquement chui lai droite, ai doux pas de l'ours.

Aiuarme ! dgemais an n'on vu, dgemais an ne voironpu dés hannes che capous ! Les bras s'auaichant, les aitchattes y tschoyan feu des mains ; l'ours s'à tschaingi en in véye tronchâ de bô, hâ de trois piés recrevi de mosse et corbai en aivait, pô faire le rond d' !

Tos les traquous venienne di to de st'ours de bô. Ai y en é que se botenne à rire, les autres s'engrenne, insultenne l'Imbô que ne sauvai l'auou se forrai, et se coitchi.

Di temps que les grosses réjon tschoyin come lai gralle, le Régisseur, to de pâi lu de côté sai balaïnce, bin émayaïe de ne pe les voi reveni d'avo l'ours, paiché po allai en louete rencontre. Dâ bin loin, ai voyé tot ces traquous se despitai, et criai com des predgus. Ai l'etin prâ de se tchoit dechu d'avo loués forches et loué aitchattes. Ai l'eu bin di mâ d'empaitchi enne grosse baïtaye.

Les dgens de Péry ne voyenne pu st'ours de bô de louete conseil (le nom y demoré) ai feu oblidgié de bayié sai démission. Sai fanné, enne ordieu youse, ne poyd djemais se consolai d'avo predju son titre de Maidaïmme l'aidointe. St'histoire à djé véye, main c'a potchain lai pure voïrtai. Tot parié inco mitenai, se vos affaire de commerce ou autres, voiaiplant enne fois ai Péry, i vo recommande tot particulièremen d'avo bin tieusain de ne pe révoysié l'ours que coué. —

In véye foërdgeron.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 56 du *Pays du Dimanche* :

216. LOGOGRIPE.

Marbre, arbre.

217. CHARADE.

Vin-aigre (Vinaigre).

218. MOTS EN CROIX.

C
L
E
F E R R A N D
M
O
N
T

219. MÉTAGRAMME.

Port, dort, tort, mort, sort.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. La noire et la blonde à Bonfol ; Soupir à Damvant ; Le marquis de Morschwyl ; Un pinson heu-

reux, place des Bennelats à Porrentruy ; Colibri et oiseau-mouche à Boncourt ; Let 6 joyeux chanteurs de Boncourt ; Fleur de neige à Boncourt ; Sché tritschous de *yass* ai Boncoué, l'Octave, le Djudjat, 3 Djosets ai pœu le Bastien ; Myosotis à Litterne ; Eugénie Riat à Damvant ; Bande joyeuse à Damvant ; Un vieux soldat en retraite à Bon-coué ; Un aspirant du 1^{er} transport à Boncourt ; Romeo et Juliette à Bon-coué.

224. CHARADE.

Mon un toujours fort laid de dégout te soulève. Mon deux lugubrement dans l'espace s'élève. Sur mon tout s'échouant bien vite, on se ré-

[lève.]

225. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X	X X	X X	1. — Prénom féminin.
X X	X X	X X	2. — Sève du pin.
X X	X X	X X X	3. — Précepteur de Néron.

226. ÉNIGME.

Un pied, de ma longueur
Est la juste mesure,
Il est aussi de ma largeur ;
Cependant du carré
Je n'ai point la figure.

227. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X X X X	1. — Pierre précieuse.
X X X X X X X	2. — Gant.
X X X X X X	3. — Au firmament.
X X X X X	4. — Rigide.
X X X X	5. — Aux anges.
X X X	6. — Et une font-deux.
X X	7. — Préposition.
X	8. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 février 1899.

Çà et là

Exercice d'actualité.

Il paraît que, dans nombre de casernes parisiennes on enseigne en ce moment aux soldats, surtout aux cavaliers, un exercice qui répond d'une façon toute particulière aux nécessités du moment.

On leur apprend à *contenir et à faire reculer des foules*, sans faire trop de mal à ceux que l'on refoule ou que l'on contient.

Une troupe de soldats armés, en désordre, gesticulant et poussant des cris, se masse dans une cour, pour imiter les faits et gestes du peuple souverain en temps d'émeute, et d'autres soldats, généralement à cheval, ont pour consigne de bousculer leurs camarades en les détériorant le moins possible.

Les chevaux de la garde républicaine, paraît-il, sont tout particulièrement dressés à faire peur sans faire mal.

Ces sortes d'exercices sont prudents, et en même temps très humains.

**

Pour fuir les grandeurs.

On sait que, dans la grande république des Etats-Unis, les présidents ont des mœurs vraiment démocratiques.

Bien que la vie soit quatre ou cinq fois plus chère qu'en France, le président de la Confédération se contente d'un traitement de 250.000 francs.

Lorsqu'il voyage, il le fait comme un simple particulier, sans que tout s'ébranle pour venir le recevoir et que les localités s'imposent des frais extraordinaires à cette occasion.

Voici justement, relativement aux déplacements de M. Mac Kinley, une anecdote que racontent divers journaux.

Il y a quelques temps, le président fit un voyage à Chicago. Pendant son séjour dans cette ville, la population, anxieuse et empressée, fit fête à un personnage aux cheveux rares et au profil romain, qui, installé dans une voiture découverte avec le chef de la police et un attaché de la suite présidentielle, répondait gravement aux saluts en soulevant son luisant haut-de-forme.

Or, cette idole de la multitude n'était paraît-il qu'un vulgaire policier, William Kurphy, chargé de parader au lieu et place du premier magistrat qui prévoyait la curiosité des badauds et voulait s'en affranchir.

Malgré l'exemple de la République-sœur, il y a des chances pour que le procédé, d'ici longtemps, ne soit pas adopté en France.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bure. — Le 19 à midi pour nommer le maire et passer le budget.

Buix-Boncourt-Montignez. — Assemblée paroissiale le 19 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 12 à 10 h. 1/2 au théâtre pour arrêter le budget, nommer le vice-président du conseil.

Fahy. — le 12 à 12 1/2 pour arrêter le budget.

Courgenay. — Le 19 à 1 h. pour s'occuper d'une transaction.

Montfaucon. — (1^{re} section) le mercredi 15 à 9 1/2 pour s'occuper d'un emprunt.

Roche d'Or. — Le 12 à 2 h. pour arrêter le budget.

Rebeuvelier. — Le 12 à 2 h. pour voter le budget, et établir le rôle des corvées, statuer sur une demande de bois etc...

St-Brais. — Assemblée paroissiale le mercredi 15 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget, remettre des terrains à bail.

Assemblée communale. (1^{re} section) le jeudi 16 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, nommer un conseiller, décider des travaux d'amélioration des pâturages.

Assemblée communale. (II^e section) le jeudi, 16 à 1 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget.

Côte de l'argent

du 8 Février 1899

Argent fin en grenailles. fr. 104. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy